

*Le Préfet,  
Directeur du Cabinet*

*Paris, le 21 AVR. 2010*

**Note à l'attention de  
Mesdames et Messieurs les Recteurs d'académie**

-----

Objet : Choix et approvisionnement des manuels scolaires pour les classes de seconde.

La réforme du lycée s'accompagne d'une refonte des programmes des différentes disciplines<sup>1</sup>, dès la rentrée 2010 pour la classe de seconde.

Les échanges avec les éditeurs scolaires ont commencé très tôt, dès le début des travaux des groupes d'experts, afin de les informer des pistes d'évolution envisagées et de leur communiquer les avant-projets. Les programmes sont désormais finalisés et seront publiés le 29 avril 2010.

Les éditeurs ont toutefois indiqué ne pas pouvoir mettre à la disposition des établissements les manuels dans les délais habituels : les spécimens pour les enseignants ne seront pas disponibles avant l'été<sup>2</sup>, ce qui retardera d'autant le choix des manuels et la disponibilité pour les élèves.

Le calendrier pourrait être le suivant :

- Envoi, par les maisons d'édition, des spécimens dans les établissements dès leur réouverture en août, afin de permettre aux enseignants de prendre connaissance avant la rentrée des différentes collections disponibles ; il conviendra que les lycées puissent réceptionner les livraisons à cette date.
- Choix des manuels par équipes disciplinaires et affichage des listes au cours de la première semaine du mois de septembre. Cette étape est décisive car elle conditionne pour les éditeurs la suite des opérations (estimation des volumes de vente, impression et routage des manuels).

---

<sup>1</sup> Toutes les disciplines sont concernées sauf le français (rentrée 2011) et les mathématiques (programme actualisé dès la rentrée 2009)

<sup>2</sup> Sauf en mathématiques et en langues vivantes

Une séquence pourrait être réservée lors de la prérentrée pour le choix des manuels par les équipes pédagogiques.

Selon les cas, les éditeurs mettront à disposition des enseignants, et éventuellement des élèves, des versions numérisées des manuels pour permettre aux enseignements de se dérouler dans les meilleures conditions possibles dès la rentrée des classes.

Pour votre information, vous trouverez ci-joint le courrier adressé aux Présidents de région par le syndicat national de l'édition.

Je vous remercie d'informer de ce calendrier les chefs d'établissement et les associations locales de parents d'élèves.



Philippe GUSTIN